



## Legalite fichage banque de france 6 ans apres

Par **fred1999**, le **17/06/2016** à **11:23**

Bonjour,

je viens de recevoir une information fichage bdf pour un pret dont la déchéance de terme a été envoyée en 2010 . ce pret n'a pas été signalé à la bdf à cette époque alors que d'autres l'étaient .

ce dossier faisait partie d'un gros contentieux avec d'importantes opérations illégales de la banque

cette banque n'est pas allée au tribunal , elle a continué de "payer" ce prêt sur le découvert du compte courant alors même qu'elle avait fiché bdf le découvert Je n'y ai moi même pas mis un centime depuis 2010 .

elle a arrêté il y a 3 mois ses propres prélèvements et de fait ela arrive maintenant à cet avis de fichage .

quelle est la légalité de la procédure ?  
quelle réponse doit être faite ?

merci de votre aide